

RAPPORT N° 91/6-38
au Conseil Municipal

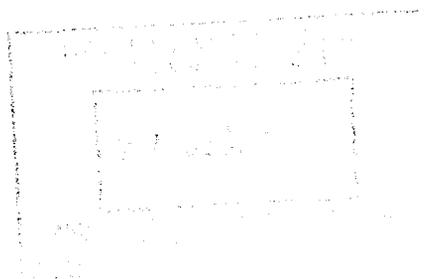
OBJET

MISE EN REFORME ET VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
DE VEHICULES COMMUNAUX

La Municipalité envisage la réforme des véhicules communaux répertoriés en annexe.

Je vous demande de vous prononcer sur cette affaire et de choisir le mode de vente des véhicules communaux ainsi réformés (enchères publiques).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



DELIBERATION N° 91/6-38
du Conseil Municipal
en séance du samedi 14 décembre 1991

OBJET

MISE EN REFORME ET VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
DE VEHICULES COMMUNAUX

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Sur le RAPPORT N° 91/6-38 du Maire ;

Vu le rapport de Russel HOARAU, Conseiller Municipal, présenté au nom des Commissions Entreprise Municipale et Finances ;

Sur l'avis favorable de la Commission Finances ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE

ARTICLE 1

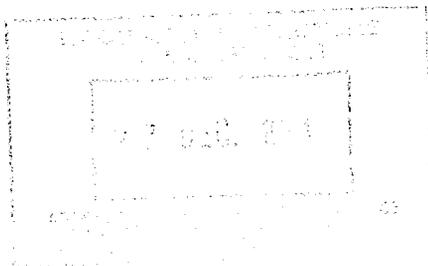
Prononce la réforme des véhicules communaux répertoriés en annexe.

ARTICLE 2

Adopte le mode de vente aux enchères publiques des véhicules ainsi réformés.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 21 DEC. 1991

LE MAIRE
Gilbert ANNETTE



ANNEXE AU RAPPORT ET AU PROJET DE DELIBERATION N° 91/6-38
 EN SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 1991

MISE EN REFORME ET VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES DE VEHICULES COMMUNAUX

- 1 -

Immat.	Marque	Genre	Type	Kilom.	Carburant	MC	Ancien. utilisat.	Estimation
697 NY	Unic	Semi			Gasoil	1985	Engin	50 000 F
883 PJ	Berliet	Camion			Gasoil		Char fleuri	Epave
225 QB	Citroën	Camion					Char fleuri	Epave
309 QW	Berliet	Camion					Char fleuri	Epave
390 RX	Suzuki	Moto	125 cc		Essence	1981	Police Municipale	1 500 F
159 SA	Hebro	Camion					Char fleuri	Epave
436 SF	Hebro	Camion					Char fleuri	Epave
375 SG	Renault	Camion					Char fleuri	Epave
501 SM	Hebro	Camion					Char fleuri	Epave
904 SU	Mercedes	Bus		412 158	Gasoil	1982	Parc Automobile	30 000 F
505 TP	Mercedes	Bus		418 236	Gasoil	1986	Parc Automobile	20 000 F
301 TV	Suzuki	Moto	125 cc		Essence	1984	Police Municipale	3 000 F
487 UG	Renault	R4 / Fourgonnette (véhicule accidenté)		76 218	Super	1985	Saint-Denis Jeunes (S.D.J.)	2 500 F
291 UH	Renault	R4 / Berline (véhicule accidenté)		107 494	Super	1985	Mairie Annexe de Bois-de-Nêfles	1 500 F
Immat. MC		Immatriculation Mise en circulation		Kilom. Ancienne utilisat.			Kilométrage Ancienne utilisation	

ANNEXE AU RAPPORT ET AU PROJET DE DELIBERATION N° 91/6-38
 EN SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 1991

MISE EN REFORME ET VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES DE VEHICULES COMMUNAUX

- 2 -

Immat.	Marque	Genre	Type	Kilom.	Carburant	MC	Ancien. utilisat.	Estimation
	Motobécane	Cyclo	49 cc		Super	1985	Plantons	
	Motobécane	Cyclo	49 cc		Super	1985	Plantons	
	Motobécane	Cyclo	49 cc		Super	1985	Plantons	
	Motobécane	Cyclo	49 cc		Super	1985	Plantons	
		Camion			Gasoil		Char fleuri	Epave
411 QX	Peugeot	Camionnette	404		Essence	1978	Centre de Secours	Epave
845 RT	Berliet	Camion (citerne)			Gasoil		Centre de Secours	Epave
975 RZ	Land Rover	Camionnette	Plateau		Gasoil	1981	Centre de Secours	Epave
172 SC	Renault	Fourgonnette (Master)			Gasoil	1981	Centre de Secours	Epave
862 SM	Peugeot	Break	305		Gasoil	1982	Centre de Secours	Epave
693 TZ	Renault		R5		Essence	1984	Centre de Secours	Epave
713 UE	Renault	Berline	R4		Essence	1985	Centre de Secours	Epave
Immat. MC	Immatriculation Mise en circulation			Kilom. Ancienne utilisat.			Kilométrage Ancienne utilisation	

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
 en séance du samedi 14 décembre 1991
 et annexé à la Délibération n° 91/6-38

LE MAIRE
 Gilbert ANNETTE

